

ASSEMBLEE extraordinaire
Le mercredi 10 mai 2017
DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION

Ordre du jour :

- Mot du président

- **Dissolution de l'association CAMPA IN ERBAGHJOLU N° W2B3000362
Déclarée en sous-préfecture de Corte le 2 juillet 2008.**

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h00

Devant le non activité de l'association depuis maintenant plus de 2 ans, la mort dans l'âme le président Jean Ottaviani inscrit à l'ordre du jour, la dissolution de notre association.

Il tient cependant à remercier l'ensemble de ceux et celles qui ont contribué à son existence durant presque 10 ans. Mais tout a une fin

Regrette que l'on ne puisse continuer mais il faut se rendre à l'évidence et aller vers cette issue fatale.

C'est bien dommage pour notre village que ce type d'association qui avait pour but premier de resserrer les liens de fraternité et de faire vivre la mémoire de notre village ne soit pas mieux considérée.

En espérant que peut être un jour la relève soit assurée

A titre personnel Jean Ottaviani continuera d'animer le site, comme il l'a fait depuis plus de 10 ans.

A l'unanimité des votants la proclamation de la dissolution de l'association CAMPA in Erbaghjolu N°W2B3000362 est approuvée.

Comme le prévoit les statuts, trois médiateurs Jean Ottaviani, Jean François Luciani, Cremona François Jean ont été désignés pour assurer les formalités administratives.

Le compte ouvert à la poste d'Erbaghjolu où figure à ce jour 95.69 € sera clos et la somme restant sera reversée à l'association A Cipollina Pétanque pour l'organisation d'un concours de pétanque jeunes courant été 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00

Monsieur Jean OTTAVIANI



Monsieur Jean François LUCIANI

